



Tagsdorfer Blettla

Informations communales de Tagsdorf

Juin 2026



Journée
Citoyenne



MERCI !

Ensemble, nous faisons vivre notre commune

Fibre optique

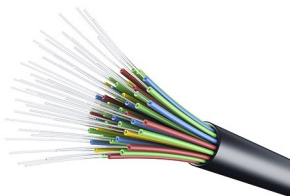
N'attendez pas la fin du réseau cuivre ! La fibre optique est disponible dans notre commune depuis plusieurs années. Pourtant, certains logements ne sont pas encore raccordés.

Nous rappelons que le réseau cuivre, qui permet aujourd'hui l'accès à l'ADSL et à certaines lignes téléphoniques fixes, sera définitivement arrêté le **31 janvier 2028**. À cette date, les usagers qui ne seront pas passés à la fibre risquent de perdre leurs services de téléphonie et d'accès à Internet reposant sur ce réseau.

Si vous n'avez pas encore effectué cette démarche, il est conseillé d'anticiper dès maintenant votre raccordement. Celui-ci s'effectue à titre individuel auprès de l'opérateur de votre choix ; la commune n'intervient pas dans cette procédure. Pour les particuliers souhaitant se renseigner auprès d'Orange, le numéro à contacter est le **3900** ou une boutique Orange.

L'installation est généralement gratuite. Selon la configuration du logement, de petits travaux peuvent être nécessaires pour amener la fibre jusqu'à votre domicile.

Pour vérifier votre éligibilité et obtenir davantage d'informations, rendez-vous sur le site : www.rosace-fibre.fr.



Frelon asiatique

Le piégeage des fondatrices est terminé, place à la surveillance des nids.



La campagne 2026 de piégeage des fondatrices du frelon asiatique s'achève avec près de 2 800 fondatrices capturées, contre 310 en 2025. Cette forte augmentation témoigne d'une progression importante de l'espèce sur notre territoire.

Les premiers nids primaires contenant des ouvrières sont désormais observés. La période de sortie des fondatrices étant terminée, le piégeage devient moins efficace pour limiter la création de nouveaux nids.

Une nouvelle phase de lutte commence : **le repérage et la destruction rapide des nids primaires**. Chaque habitant est invité à rester vigilant autour de son domicile (abris, garages, appentis, haies, avancées de toit, etc.) et à signaler toute découverte sur le site lefrelon.com ou à l'adresse referenta68@gmail.com

Les nids primaires sont encore faciles à éliminer à ce stade. Plus tard dans la saison, leur destruction nécessitera l'intervention d'un professionnel.

La vigilance de tous reste essentielle pour limiter la prolifération du frelon asiatique.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS : *un devoir de chacun*



Nous rappelons aux habitants que, conformément à l'**arrêté municipal n° 8-2021**, l'entretien des trottoirs, caniveaux et rigoles situés devant chaque propriété (bâtie ou non bâtie) incombe aux propriétaires ou aux locataires.

Cela comprend notamment :



le balayage



le désherbage
(sans recours aux
produits phytosanitaires)



le nettoyage
des avaloirs



l'élagage des
plantations
empiétant sur le
domaine public



En période hivernale, le déneigement et la lutte contre le verglas doivent également être assurés par les riverains devant leur habitation.



Lors de la récente Journée citoyenne, ces travaux n'ont pas été réalisés par les bénévoles, d'autres chantiers collectifs ayant été prioritaires. L'entretien courant des abords de chaque propriété relève en effet de la **responsabilité individuelle** de chacun.



POUR UNE COMMUNE
PROPRE, SÛRE
ET AGRÉABLE À VIVRE

✓ J'ENTRETIENS
DEVANT CHEZ MOI
✓ JE RESPECTE
LES AUTRES
✓ J'EMBELLIS
MA COMMUNE

MERCI !



Nous remercions les habitants pour leur participation à la propreté, à la sécurité et à l'embellissement de notre commune.

Ensemble,
prenons soin de
notre cadre de vie !



Inscription au registre communal «Canicule »

Afin de mieux protéger les personnes les plus fragiles lors des épisodes de fortes chaleurs, la commune tient à jour un registre nominatif des personnes vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.).

Vous pouvez demander à être inscrit sur ce registre si :

- ⇒ vous êtes âgé(e) de 65 ans ou plus ;
- ⇒ vous êtes âgé(e) de plus de 60 ans et reconnu(e) inapte au travail ;
- ⇒ vous êtes un adulte en situation de handicap.

L'inscription est volontaire, confidentielle et gratuite. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, elle permet aux services sanitaires et sociaux de prendre rapidement contact avec les personnes inscrites et, si nécessaire, de leur apporter une aide adaptée.

La demande d'inscription peut être effectuée par la personne concernée ; par un proche, un voisin ou un professionnel de santé, avec l'accord de l'intéressé(e).

Cette demande peut être transmise à la mairie par courrier, par téléphone ou par courriel.

Les personnes inscrites peuvent à tout moment demander la modification, la mise à jour ou la suppression des informations les concernant.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour procéder à votre inscription, veuillez contacter la mairie aux horaires habituels d'ouverture.

N'hésitez pas à relayer cette information auprès de vos proches susceptibles d'être concernés.



A noter :

En raison de travaux de voirie, la rue de la Vallée sera fermée à la circulation du **lundi 20 au vendredi 24 juillet 2026 inclus**, sous réserve d'imprévus.



Information

Rattrapage de collecte des emballages et papiers/cartons suite jour férié du mardi 14 juillet

Mardi 14 juillet étant un jour férié, la collecte des emballages et papiers/cartons et des biodéchets sera effectuée le **samedi 11 juillet**.

La mairie sera fermée au public pour congés annuels :

- ⇒ le **lundi 13 juillet**
- ⇒ du **lundi 3 au vendredi 7 août inclus**.

Nous vous remercions de votre compréhension

RAPPEL

Prochaine date à retenir :

Samedi 5 septembre 2026

Après-midi récréative

L'ensemble du Conseil municipal vous souhaite un très bel été, de belles vacances pour celles et ceux qui ont la chance d'en profiter, ainsi que de nombreux moments de convivialité en famille, entre amis ou au sein de notre village.

Prenez soin de vous et profitez pleinement de cette période estivale.

Le maire

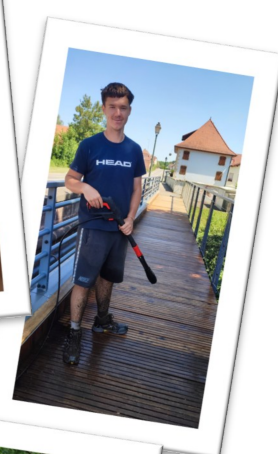
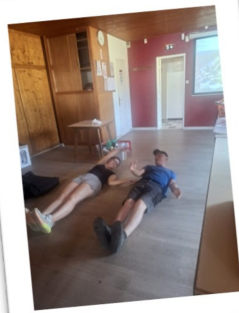


 **Journée
Citoyenne**

AVANT



APRÈS



Encore une fois **MERCI !**

L'équipe municipale se joint à moi pour vous remercier de votre participation, de la joie et de la bonne humeur que vous avez insufflée à notre première rencontre.

Au delà de l'aspect humain de cette **Journée citoyenne** (le vivre ensemble, le lien social, la cohésion,...), votre travail permet au village une économie de plusieurs milliers d'euros, soyez en convaincus. C'est une action directe tant au niveau de notre cadre de vie que des dépenses d'entretien à engager.

Gérer une commune c'est gérer un territoire, des bâtiments et de l'humain. Le village est notre bien commun à tous.

Gardez en mémoire la date de notre prochain évènement, à savoir l'**Après-midi récréative du samedi 05 septembre 2026**. Les invitations accompagneront ce Tagsdorfer Blettla.

Passez de belles vacances et à très bientôt.

Béatrice HANSER
Le Maire

